

VIGILANCE

ToLCNDV

TOMATO LEAF CURL NEW DEHLI VIRUS

Décrit pour la première fois en Inde sur des plants de tomates, le virus ToLCNDV – **Tomato Leaf Curl New Dehli Virus**, était déjà présent sur le territoire européen en Espagne, Portugal, Italie et Grèce où il pose de sérieux problèmes sur courgettes, concombres et melons.

Ce virus, initialement géographiquement confiné au sous-continent indien, a été décrit pour la première fois en Inde en 1995. Au cours des dernières années, il a été signalé dans plusieurs pays et sur divers hôtes et plus récemment (en 2013) en Espagne, dans des cultures de plein champ et sous abris peu protégés situés dans les régions d'Almeria et de Murcie (Campo de Cartagena).

En France, une contamination a été identifiée, en septembre 2020, sur courgettes (*Cucurbita pepo*) dans quatre parcelles (une en Occitanie, dans le Gard, et trois en PACA, Bouches du Rhône).

En considérant la situation des pays où il a été détecté, le virus est **susceptible d'infecter un très grand nombre d'espèces végétales** telles que la **pomme de terre, la tomate, la courgette, l'aubergine, le melon, le concombre, le poivron, les courges**, en causant d'importants dommages aux cultures.

RECONNAISSANCE

• Description des symptômes :

Les symptômes associés à cette virose se manifestent surtout sur les jeunes feuilles qui s'enroulent, se recroquevillent et restent de petite taille.

Les feuilles présentent des mosaïques plus ou moins marquées avec des jaunissements internervaires.

Et les fruits peuvent aussi être affectés en étant bosselés ou craquelés. La croissance des plantes peut être fortement ralentie, voire complètement bloquée.

• Voies de contamination :

De la famille des Geminiviridae, le virus est **transmis principalement par une mouche blanche**, l'aleurode *Bemisia tabaci*, un insecte vecteur considéré comme très efficace pour disséminer la maladie. La transmission par l'aleurode *Trialeurodes vaporariorum* n'étant pas exclue.

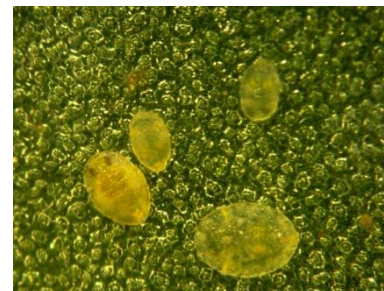
B. tabaci acquiert le virus en 15 à 30 minutes lorsqu'il ponctionne la sève de plantes infectées. Il conserve ensuite le virus à vie et peut ainsi le disséminer pendant plusieurs jours en infectant des plantes saines.

A titre indicatif, La durée de vie du ravageur se situe entre 10 et 20 jours sur tomate et fluctue en fonction des températures.

• Gestion du risque :

Comme pour tous les virus des plantes, **il n'existe pas de moyen de lutte connu** pour guérir une plante infectée. Pour éviter sa propagation, la prévention est donc essentielle avec l'utilisation de matériel végétal ou de plants sains, l'élimination des plantes malades et le contrôle des populations de l'insecte vecteur.

D'autres informations disponibles [ICI](#)



Aleurode *Bemisia tabaci*, adulte (en haut, au milieu) et larve (en bas)

Crédit photo Ephytia



Symptômes du ToLCNDV sur feuilles de courgettes (Crédit Photos : Ephytia, H. Lecoq INRAe)



Symptômes du ToLCNDV sur plante (Crédit photo : EPPO)



Symptômes du ToLCNDV sur fruit (Crédit photo : EPPO et CETA Durance Alpilles)

D'autres photos et informations disponibles sur Ephytia [ICI](#)

A ne pas confondre avec le tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV)

En février 2020, l'Anses avait alerté sur un nouveau virus émergent particulièrement dangereux pour les tomates, avec un foyer détecté en Bretagne. Ce virus, le ToBRFV, se transmet par les semences, les plants et les fruits infectés, ainsi que par simple contact et peut survivre longtemps sans perdre son pouvoir infectieux.

Les mesures prises en Europe ont amené à renforcer la surveillance du virus sur le territoire national, ce qui a permis de limiter sa propagation.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Il s'agit d'un organisme de quarantaine au titre du règlement (UE) 2016/2031 sur la santé des végétaux. Ce virus doit donc faire l'objet d'une **lutte obligatoire**.

Le signalement de ce virus réglementé implique donc la mise en place d'un plan de surveillance nationale pour la prochaine campagne culturale. Dans cette attente, des **mesures conservatoires** ont été mises en œuvre autour des foyers identifiés, afin d'empêcher toute dissémination du virus par les outils de taille ou par l'intermédiaire de son insecte vecteur.

La destruction des plants selon un protocole sécurisé est organisée sous contrôle des services de l'Etat dans les parcelles contaminées. L'éradication de ce virus constitue en effet l'objectif à atteindre.

Une **enquête est en cours** afin de déterminer l'origine de la contamination. Une surveillance renforcée sera mise en œuvre pour la prochaine campagne culturale afin de confirmer l'éradication du virus sur notre territoire.

EN CAS DE SUSPICION DE PRESENCE

Tout détenteur, producteur ou utilisateur de végétaux spécifiés (tomates, poivrons, courges, courgettes, concombres, melons ...) est tenu de signaler immédiatement toute suspicion ou présence de ToLCNDV au :

Service Régional de l'Alimentation Occitanie de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt : sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

MESURES APPLICABLES AUX PRODUCTIONS DE PLANTS OU DE FRUITS

S'agissant d'un virus, les mesures générales de préventions peuvent être rappelées.

Les producteurs de plants doivent :

- s'assurer que les plants disposent **d'un passeport phytosanitaire**, garantissant la mise en œuvre des inspections officielles,
- vérifier la qualité sanitaire des semences, des plants, et des fruits et **se renseigner sur l'origine des lots en évitant les provenances de zones contaminées** par le virus (également pour les semences des porte-greffes et les porte-greffes).
- assurer régulièrement une inspection des cultures,
- mettre en œuvre des règles strictes de biosécurité notamment autour des unités de production (usage d'équipements de protection, installation de pédiluves aux entrées des cultures, restriction des accès aux personnes extérieures ...),
- désinfecter tous les jours les outils de taille avec un désinfectant approprié, et éviter d'échanger de matériel ou d'outils avec des producteurs d'autres exploitations maraîchères,
- nettoyer et désinfecter en profondeur les serres lors des vides sanitaires,
- former et sensibiliser les personnels temporaires et permanents à la reconnaissance des symptômes,

POUR ALLER PLUS LOIN

Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes : <https://gd.eppo.int/taxon/TOLCND>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/sante-des-vegetaux-un-virus-sattaquant-aux-courgettes-concombres-et-melons-detecte-pour-la-premiere>